

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 83 (2011)

**Heft:** 2

**Artikel:** La Cigüe à l'avant-garde

**Autor:** Cléménçon, Patrick

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-177801>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

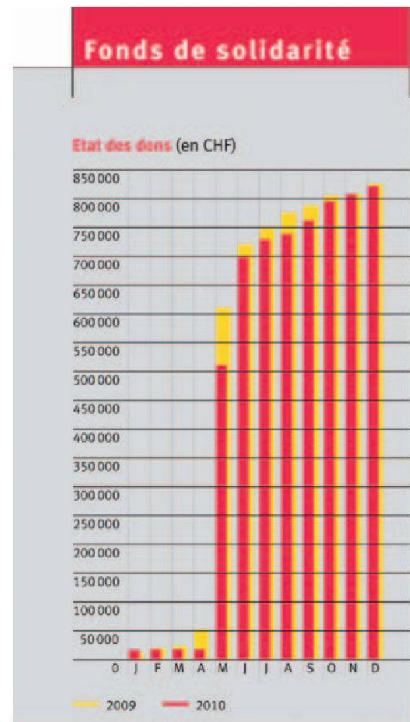
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

direct d'un projet de construction en Suisse. La Fondation peut désormais, moyennant respect de conditions claires, soutenir des projets où est favorisée indirectement la construction de logements sociaux et coopératifs. Il est même possible, mais dans une mesure très modeste, d'apporter un appui à des projets dans des pays nouvellement industrialisés et en développement. Durant l'année sous examen, la Fondation a fait usage de ces nouvelles possibilités et nous présentons ci-dessous les trois projets qu'elle a soutenus financièrement.

Pour la deuxième fois depuis 2005 (à l'époque il s'agissait de la reconstruction de logements après le tsunami qui avait frappé le Sri Lanka), le conseil de fondation a fourni son appui à un projet à l'étranger, en février 2010. A la condition clairement formulée de favoriser la reconstruction, en particulier la

création de logements et de bâtiments locatifs en coopérative, le Fonds de solidarité a versé à **Caritas** un montant de 5000 francs **après le séisme catastrophique qui a frappé Haïti.**

Pour diverses raisons, une coopérative du canton du Jura a rencontré des difficultés, et ceci a exigé en urgence un assainissement financier. Heureusement, une personnalité compétente s'est déclarée disposée à exécuter cette opération. Pour ce faire, il est nécessaire que dans un esprit de symétrie des sacrifices, l'Office fédéral du logement OFL et diverses banques amortissent en partie des avoirs ouverts. La Fondation Fonds de solidarité était prête à financer à l'occasion de cet assainissement 50 heures de consultation au maximum et a versé durant l'année sous rapport un montant de 4000 francs à cette fin.



L'évolution comparative des dons en 2009-2010.

Les demandes de prêts et de contributions doivent être adressées à l'Association Suisse pour l'Habitat ASH, Bucheggstrasse 109, case postale, 8042 Zurich.

Texte: **Jacques Ribaux**

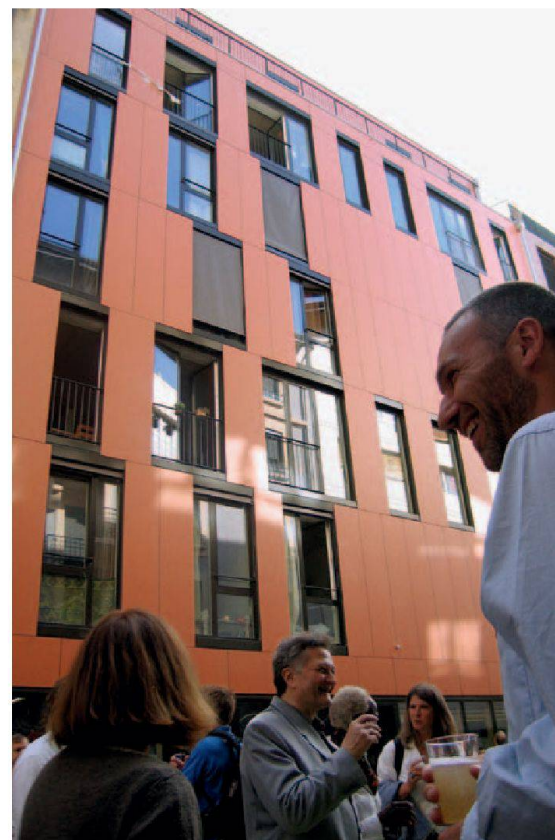
## La Cigüe à l'avant-garde

### Le premier label Minergie-P-Eco délivré par le canton de Genève revient à une coopérative d'habitation!

A Genève, où le taux de logements vacants est dramatiquement bas depuis belle lurette, les jeunes en formation et en particulier les étudiants ont toutes les peines du monde à trouver un logement à loyer abordable. Fondée en 1986 à Genève, la coopérative de logement pour personnes en formation La Cigüe tente d'y remédier tant bien que mal et loue actuellement près de 400 chambres dans plusieurs immeubles éparpillés en ville. La Cigüe est la plupart du temps elle-même locataire des logements qu'elle met à disposition des personnes en formation, mais elle construit ou rénove également ses propres immeubles d'habitation. Les locataires disposent en général d'une chambre à très bon prix et partagent salles de bain, cuisines et locaux collectifs. Les jeunes locataires parti-

cipent activement à la gestion de la coopérative.

En 2007, la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) a accordé un droit de superficie à La Cigüe pour construire un immeuble à la rue des Pavillons, à deux pas de l'Université, sur une parcelle qui fait partie d'un îlot datant de 1910. Le nouveau bâtiment comprend 40 chambres réparties sur huit appartements de quatre à six chambres avec séjour-cuisine et salles de bains communes, qui sont autant de duplex, dont les séjours se situent au même niveau pour favoriser la convivialité et les chambres individuelles se trouvent aux étages inférieurs et supérieurs, plus calmes. Les dalles et les plafonds en béton apparent contrastent avec les murs blancs des pièces et les murs aux tons





*L'architecte François Anex lors de la visite des appartements.*

chauds jaune et orange des couloirs et des cages d'escaliers. Au rez-de-chaussée, on trouve deux commerces ouverts sur la rue et, au sous-sol, les locaux techniques, les caves et les buanderies ainsi qu'une salle de réunion pouvant accueillir près de 50 personnes.

### **A la pointe de l'écologie constructive**

Non seulement l'immeuble est équipé d'une ventilation contrôlée à double-flux avec récupérateur de chaleur, mais également d'une chaudière à bois avec citerne à pellets. Qui plus est, des panneaux solaires thermiques permettent de préchauffer l'eau sanitaire à hauteur de 50% des besoins annuels. Mais il y a mieux: les matériaux de construction ont bien évidemment été choisis pour réduire au maximum leur impact de production sur l'environnement, raison pour laquelle le maître d'ouvrage a choisi la fibre de bois insufflée en guise d'isolant et a opté pour du béton composé notamment d'agréats recyclés. Et maintenant, la cerise sur le gâteau: tous les équipements électroménagers sont de classe A ou A+!

### **Visite guidée et fête dans la rue des Pavillons**

Le 6 juin 2011, l'Agence Minergie romande a organisé un séminaire à Uni-Mail à l'occasion de la remise du label Minergie-P-Eco, avant d'emmener une bonne quarantaine de curieux en visite sur les lieux, pour une visite commentée de concert par les architectes de l'Atelier Face-à-Face et par Guillaume Käser, président de La Cigüe. Un président d'ailleurs aussi rayonnant qu'habile orateur, puisqu'il n'avait pas manqué dans son discours à Uni-Mail de relever la discrète incohérence de la stratégie cantonale de

subventionnement, qui soutient Minergie et Minergie-P, mais pas Eco... Une petite pique bien placée à l'intention du directeur du service (cantonal) de l'énergie, Olivier Epelly, qui a promis d'y remédier en temps voulu.

Ce beau projet n'aurait jamais vu le jour sans la générosité d'un propriétaire sensible à la crise du logement étudiant, qui a cédé à prix honorable sa parcelle à la FPLC, et au coup de pouce de la Fondation du Fonds de Solidarité de l'Association Suisse pour l'Habitat (ASH) qui a soutenu la réalisation en octroyant un prêt de CHF 240 000.-. Et bien entendu à la clairvoyance et à l'ingéniosité des architectes de l'Atelier Face à Face qui ont magistralement interprété un cahier des charges très exigeant. Tout ce que vous avez tou-

jours voulu savoir sur La Cigüe, mais que vous n'avez jamais osé demander: <http://www.cigüe.ch>.

Textes et photos: **Patrick Cléménçon**

### **Quelques chiffres**

SBP: 1425 m<sup>2</sup>

Volume SIA: 5250 m<sup>3</sup>

Prix total CFC 2:

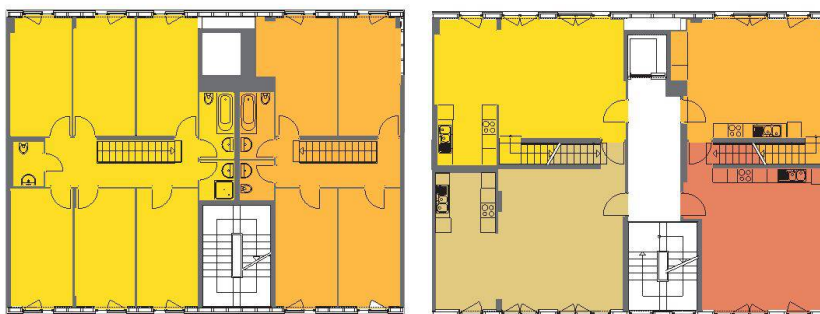
CHF 3 450 000.-

Prix m<sup>3</sup> SIA (CFC 2):

CHF 657.-/m<sup>3</sup>



*L'architecte Stéphane Nydegger (à gauche) lors de la visite des appartements.*



*La configuration des duplex, avec à gauche le plan d'étage des chambres et à droite le plan d'étage des séjours/cuisines.*